



Partenariat pour un développement durable de l'agriculture bas-rhinoise

CONTRAT D'OBJECTIFS PREVISIONNEL 2013

Janvier 2013

Sommaire

Introduction	3
Prévisionnel 2013.....	3
1. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	12
Installer des jeunes agriculteurs.....	13
Développer la compétitivité des exploitations	15
Mise en œuvre d'un observatoire économique.....	17
Accompagner les filières végétales	18
Accompagner les filières animales.....	21
Développement de l'agriculture biologique.....	23
Développer l'approvisionnement local	25
2. AGRICULTURE ET TERRITOIRES	28
Préserver le foncier agricole	29
Développement local.....	31
3. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	34
Protéger la ressource en eau	35
Améliorer l'efficacité énergétique en agriculture.....	38
Protéger les milieux et les espèces	40
Préserver les sols	42
Action 14 A : Lutte contre l'érosion	42
Préserver les sols.....	44
Action 14 B : Diagnostic agronomique	44
Préserver les sols.....	46
Action 14 C : Suivi agronomique des épandages de déchets organiques.....	46
Préserver la qualité de l'air	48
4. COMMUNICATION ET PROMOTION	50
Promotion de l'agriculture et des produits du terroir.....	51
➤ TABLEAU RECAPITULATIF.....	52

**CONTRAT D'OBJECTIFS
CONSEIL GENERAL - CHAMBRE D'AGRICULTURE**

Introduction

Prévisionnel 2013

Les actions prévues au contrat d'objectifs 2013 établi entre la Chambre d'agriculture et le Conseil général du Bas-Rhin se placent dans le cadre des orientations politiques définies par la convention cadre signée en 2010 en faveur d'une agriculture bas-rhinoise compétitive et écologiquement responsable.

A l'aube de la préparation d'une nouvelle convention pluriannuelle entre la profession et le Conseil général, la ligne directrice du partenariat reste la complémentarité et la cohérence entre la stratégie professionnelle de la Chambre d'agriculture et la politique du Conseil général du Bas-Rhin.

Dans un contexte économique changeant, avec des fluctuations de prix de produits agricoles de plus en plus marquées, des filières pour certaines bien portantes et pour d'autres complètement en crise, le monde agricole doit être en mesure de se remettre en cause en permanence, d'imaginer de nouveaux schémas, prendre en compte les problématiques et demandes sociétales ou de territoires de plus en plus nombreuses.

Cette faculté d'adaptation se retrouve dans le présent partenariat : anticiper les évolutions, être réactifs et saisir les opportunités pour en permanence avoir un temps d'avance, telle est la ligne directrice du partenariat.

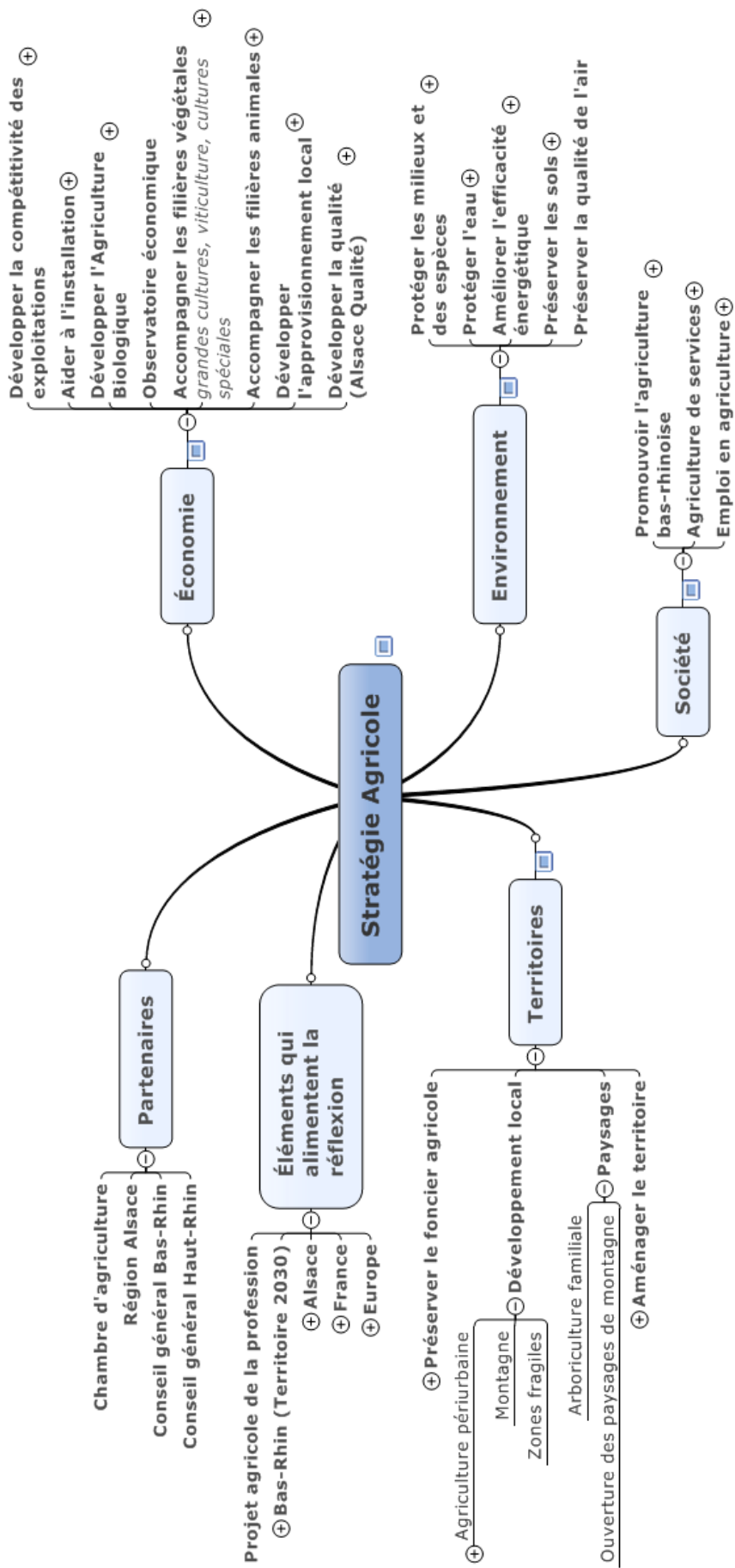
2013 sera également marquée par 2 événements majeurs :

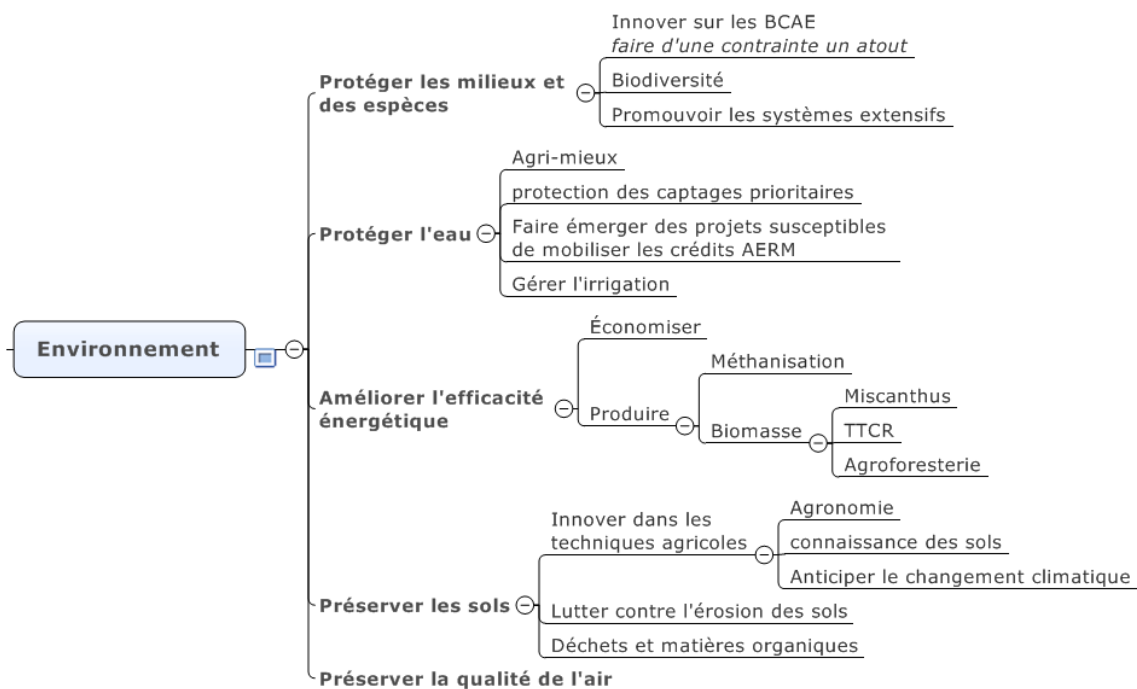
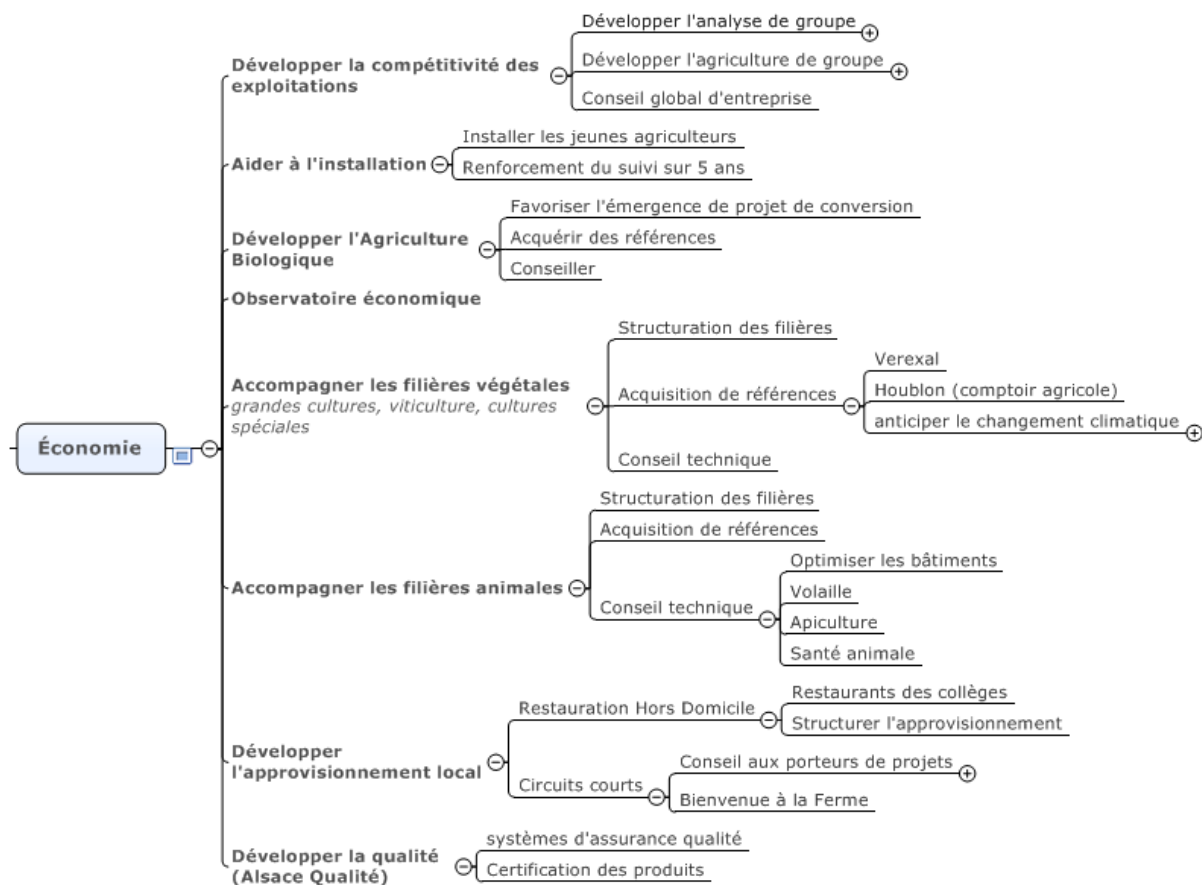
- D'abord au niveau de la politique des collectivités alsaciennes et le projet de création d'un conseil d'Alsace unique. Ce projet induira très certainement de reconsidérer l'approche agricole historique des différentes collectivités
- Ensuite au niveau de la profession agricole :
 - o Les contours de la future PAC pour la période 2014-2020 voient le jour, tant sur son contenu que sur le volet budgétaire. Les incidences sur l'agriculture alsacienne risquent d'être conséquentes si les spécificités locales ne sont pas considérées à leur juste valeur.
 - o Suite aux élections aux Chambres d'agriculture du 31 janvier 2013 qui ont redonné la majorité à la liste FDSEA-JA-AVA, les Chambres d'agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se mettent donc en route pour la fusion des 3 entités au cours de l'année 2013.

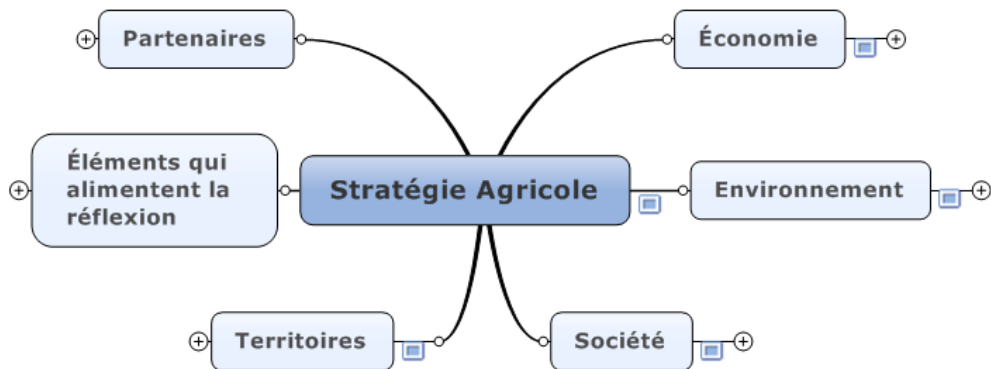
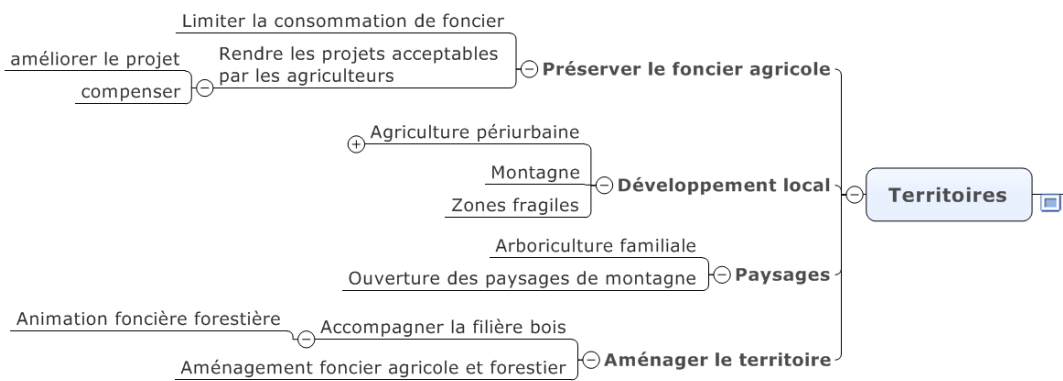
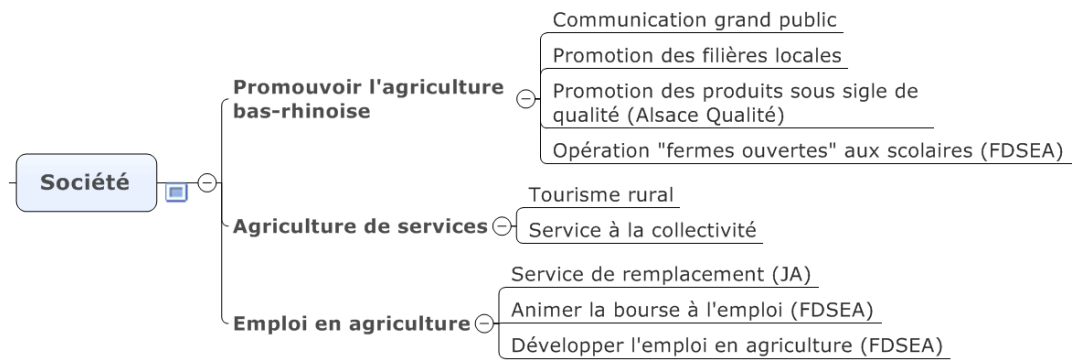
Compte-tenu de ces tendances, les axes d'intervention du partenariat ont d'ores et déjà été réétudiés et adaptés au nouveau contexte (cf. schéma heuristique ci-après). On compte 4 axes :

- Promouvoir le développement économique
- Protéger l'environnement
- Développer les territoires
- Répondre aux attentes de la société

Le programme d'actions 2013 se présente sous forme de 17 fiches descriptives synthétiques avec un plan de financement détaillé pour chaque action.







A. Promouvoir le développement économique

Ce premier axe, qui est d'ailleurs l'une des priorités de la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin, est de développer la performance économique des entreprises et d'assurer le renouvellement des générations.

1. *Installer des Jeunes Agriculteurs*

Le développement durable de l'agriculture ne peut être permis qu'au travers d'un accompagnement pertinent des projets d'installation des jeunes. Cette action vise à sensibiliser les jeunes à l'installation, les accompagner dans l'élaboration de leur projet, instruire les demandes d'aide et assurer le suivi des jeunes durant les 5 premières années de leur installation.

2. *Renforcer la compétitivité des exploitations agricoles*

Les agriculteurs en tant que chefs d'entreprise demandent un conseil économique global pour gagner en compétitivité et être en mesure d'adapter en permanence leur système de production à l'évolution du contexte économique et réglementaire.

La Chambre d'agriculture du Bas-Rhin, au travers de son service économie accompagne les agriculteurs dans ces démarches au travers :

- Du conseil global d'entreprise qui vise à améliorer la rentabilité des systèmes de production
- Des analyses de groupe et du suivi technico-économique des systèmes
- Du développement de l'agriculture de groupe et des CUMA.

3. *La mise en œuvre d'un observatoire économique*

L'observatoire économique est un outil qui permet la réalisation d'études prospectives. Il permet également d'accompagner les décisions des chefs d'entreprise dans l'évolution de leur exploitation. Cet observatoire, alimenté par les données issues du Centre de fiscalité et de gestion, a également pour vocation d'apprécier l'impact probable sur l'agriculture départementale des différentes réformes, notamment de la PAC.

4. *Accompagner les filières végétales*

Les productions végétales bas-rhinoises sont caractérisées par une importante diversité notamment au travers de la viticulture et des cultures spéciales (houblon, tabac, fruits, légumes, betteraves, horticulture...). Ces productions qui n'occupent que 8,3 % de la SAU, représentent 40 % du chiffre d'affaires des productions végétales.

Le maintien de cette diversité est indispensable pour la viabilité économique des exploitations bas-rhinoises, de taille relativement petite par rapport à d'autres départements français. La Chambre d'agriculture accompagne techniquement l'ensemble de ces filières au travers de :

- La structuration de filières
- L'acquisition de références
- Le conseil technique.

5. Accompagner les filières animales

Les productions animales représentent un quart du chiffre d'affaires de l'agriculture départementale, et sont, à l'instar des productions végétales, très diversifiées dans le Bas-Rhin.

Elles valorisent le tiers du département composé de surface en herbe. En plaine, elles apportent une forte valeur ajoutée et sont génératrices d'emploi (porc, volailles de chair, œufs).

Très déficitaires par rapport à la consommation locale, elles peinent cependant à se développer sur un territoire très urbanisé.

La Chambre d'agriculture accompagne techniquement l'ensemble des filières animales au travers de :

- L'acquisition de références (techniques d'élevage et production fourragère)
- Le contrôle de performance (lait et viande)
- Le conseil technique.

6. Développer l'Agriculture Biologique

L'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA), en lien avec les Chambres d'Agriculture, a défini un programme pluriannuel de développement de l'agriculture biologique qui vise à :

- Accroître la consommation des produits bio (rôle de l'OPABA)
- Structurer les filières, regrouper l'offre pour faciliter la collecte et la mise en marché (rôle de l'OPABA et de la Chambre d'agriculture)
- Augmenter la production bio en sensibilisant les agriculteurs et en accompagnant les projets de conversion et d'installation (rôle de la Chambre d'Agriculture)

7. Développer l'approvisionnement local

La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans leurs projets de création ou de développement d'activités de vente directe. Elle s'engage aussi dans les projets de structuration de filières de commercialisation de produits agricoles locaux pour développer l'approvisionnement local de la restauration hors domicile (notamment les collèges, lycées).

B. Développer les territoires

1. Préserver le foncier agricole

L'accroissement démographique et le développement économique du Bas-Rhin se traduisent par une consommation importante des terres agricoles. Cette évolution impacte d'autant plus l'activité agricole que les exploitations, souvent de faible taille, sont vite affectées par la perte des terres.

La profession agricole et le Conseil général partagent l'objectif d'un aménagement du territoire plus économe en foncier, et qui soit favorable à un développement entre l'agriculture et les différentes composantes de l'économie et de la société bas-rhinoise.

2. Développement local

La promiscuité dans la plaine bas-rhinoise entre agriculture et riverains nécessite de nombreuses concertations et un dialogue permanent pour faire cohabiter pour le mieux l'agriculture avec la population :

- Faciliter la circulation des engins agricoles
- Partager l'espace avec les autres usagers (pistes cyclables, randonnées pédestres, équestres et motorisées)

A contrario, en montagne, zone potentiellement moins contraignante au développement des activités agricoles, mais plus fragile en raison des spécificités du territoire (potentiel culturel, conditions climatiques, pente ...), l'objectif est d'y diversifier l'agriculture par la recherche de nouvelles activités de production ou de transformation, la valorisation des produits fermiers ou la promotion de l'agro-tourisme.

Concernant les autres territoires ruraux, les actions de développement local sont conduites par les antennes décentralisées de la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin. Ces antennes ont pour objectif de faciliter l'émergence de projets de développement agricole et rural territoriaux en valorisant les liens entre le monde agricole et les élus (notamment communes et intercommunalités).

C. Protéger l'environnement

Le partenariat entre le Conseil général et la Chambre d'agriculture privilégie de longue date les démarches incitatives et pédagogiques dans les domaines de l'environnement basées sur une participation volontaire des agriculteurs, notamment dans les programmes de raisonnement de la fertilisation et d'usage de produits phytosanitaires.

1. Protéger la ressource en eau

Les actions collectives « Agri-Mieux » sont conduites sur l'ensemble de la zone vulnérable en partenariat avec les acteurs de la qualité de l'eau (collectivités, gestionnaires de l'eau, profession agricole,...).

Ces dernières années, les programmes Agri-Mieux ont été adaptés et localement renforcés afin de prendre en compte les nouveaux enjeux réglementaires visant à mettre en place des programmes d'action ciblés dans les aires d'alimentation des captages prioritaires.

Le protocole « Captages » porté par le Conseil général du Bas-Rhin coordonne les interventions des différents acteurs dans la protection des captages et précise les modalités d'accompagnement des changements de pratiques agricoles dans ces secteurs.

2. Améliorer l'efficacité énergétique en agriculture

Dans ce domaine, les actions de la Chambre d'agriculture s'articulent autour de 2 axes :

- La recherche d'économies d'énergie dans les exploitations agricoles (notamment au travers du plan de performance énergétique des bâtiments d'élevage)
- le développement des énergies renouvelables (notamment l'énergie photovoltaïque et la biomasse).

3. Protéger les milieux et les espèces

Le Bas-Rhin est composé de milieux naturels et agricoles qui hébergent une flore et une faune variée. L'action menée dans le domaine de la biodiversité par la Chambre d'agriculture vise à mettre en œuvre une approche pluridisciplinaire pour valoriser des pratiques agricoles compatibles avec les enjeux fixés. Ce changement volontaire de pratiques se fait dans la majeure partie des cas au travers de mesures agro-environnementales.

Deux dossiers majeurs illustrent cette problématique de préservation de la biodiversité :

- le « Grand hamster », pour lequel la profession agricole met en œuvre des assolements et des pratiques favorables à sa préservation
- les espaces riediens, dans lesquels il convient de maintenir des pratiques agricoles extensives compatibles avec la préservation de l'environnement et économiquement durables.

4. Lutte contre les phénomènes d'érosion

Les risques récurrents d'événements orageux violents au printemps induisent la mise en place d'actions de lutte contre les phénomènes d'érosion et de coulées de boues dans les bassins versants les plus sensibles. Ces événements pouvant provoquer des dégâts importants, l'objectif majeur est de protéger les habitations ainsi que la fertilité à long terme des sols cultivés.

La Chambre d'agriculture et le Conseil général du Bas-Rhin mettent en place une stratégie d'action concertée : réalisation de diagnostic préalable dans les secteurs prioritaires, puis la mise en œuvre d'un plan d'action qui allie solutions techniques (raisonnement des assolements, techniques culturales...) et ouvrages de rétention et enfin animation de terrain en partenariat étroit avec les collectivités locales.

5. Diagnostic agronomique

Cette nouvelle fiche action vise à développer l'expertise sur la qualité des sols et de sa matière organique. Compte-tenu de la tendance à la baisse de la matière organique des sols, il est important de développer aujourd'hui un diagnostic agronomique qui puisse mettre en évidence les facteurs de maintien des potentiels des sols.

Dans ce domaine, l'enjeu est de mieux connaître les relations sol-plante et d'accompagner les agriculteurs dans l'amélioration des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques de leurs sols.

6. Suivi agronomique des épandages de déchets organiques

La valorisation locale des matières organiques produites dans le département répond à un enjeu de développement durable et concourt à l'entretien de la matière organique des sols. Elle permet aussi d'atteindre les objectifs de la loi Grenelle, visant à faire progresser la valorisation matière des déchets et de réduire les quantités enfouies ou incinérées. Le recyclage de la matière organique constitue un enjeu fort en vue de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés.

La Mission "Déchets et Matières Organiques" co-pilotée par la Chambre d'agriculture et le Conseil général a pour rôle de :

- faire progresser qualitativement et quantitativement la valorisation locale en agriculture des sous-produits organiques
- concilier la valorisation de la matière organique, la protection des ressources en eau et des sols
- développer une vision globale de la gestion des matières organiques produites et de veiller à une bonne adéquation entre l'offre et les débouchés
- assurer les missions « d'Organisme Indépendant » pour le compte du préfet du Bas-Rhin.

7. Préserver la qualité de l'air

La valorisation locale des matières organiques produites dans le département répond à un enjeu de développement durable et concourt à l'entretien de la matière organique des sols. Elle permet aussi d'atteindre les objectifs de la loi Grenelle, visant à faire progresser la valorisation matière des déchets et de réduire les quantités enfouies ou incinérées. Le recyclage de la matière organique constitue un enjeu fort en vue de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés.

D. Mieux communiquer

L'ambition de la Chambre d'agriculture est de mieux faire connaître et de promouvoir l'agriculture bas-rhinoise, ses hommes, produits et territoires. Dans le contexte actuel de libéralisation des échanges, la promotion de l'agriculture locale, de ses enjeux économiques, sociaux et territoriaux est devenue essentielle pour assurer à l'agriculture bas-rhinoise l'avenir et la reconnaissance qu'elle mérite. Les cibles prioritaires sont les consommateurs et les citoyens bas-rhinois. Cette action vise aussi à contribuer au rayonnement économique et touristique du département.

1. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Fiche action n°1	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Installer des jeunes agriculteurs	
Public concerné : Jeunes agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service économie – ODASEA installation	

Programme prévisionnel 2013

➤ **Actions de sensibilisation**

- Interventions au Lycée Agricole d'Obernai
- Organisation d'une « journée annuelle de l'installation »
- Suivi des stages de préparation à l'installation « 21 heures » par système de production
- Pré-instruction et études prévisionnelles pour les demandes d'aides à l'installation.

➤ **Installation des Jeunes Agriculteurs**

- Elaboration annuelle d'un tableau de bord des moyens de production et des disponibilités financières pour les jeunes en phase d'installation
- Doter l'exploitation d'un statut juridique et fiscal (audit préalable à la création de société, élaboration des apports, répartition du capital social, partage du résultat, règlement intérieur...)
- Suivi des projets de création ou développement d'activités, de mise en commun des moyens de production
- Pérennisation des exploitations et faciliter la transmission
- Assurer un suivi rapproché pendant 3 années, basé sur l'évaluation financière, l'encadrement technique et l'aide à la décision.

➤ **Instruction des dossiers d'aide à l'installation**

- Pré-instruction des demandes d'aide à l'installation
- Validation de la capacité professionnelle et du stage 6 mois
- Etudes professionnelles d'installation (PDE – plan de développement de l'exploitation)
- Suivi du dossier (passage CDOA Economie, plan d'investissement et de financement avec les banques – prêts bonifiés, réalisation d'objectifs de revenus disponibles sur 5 ans, ...)

➤ **Suivi des Jeunes Agriculteurs**

- Mise en place d'une base de données « suivi JA » avec enregistrement des interventions des conseillers techniques, économiques pendant 5 années
- Elaboration d'une synthèse économique annuelle à la clôture de l'exercice comptable pour suivre l'évolution économique de l'entreprise sur 5 années
- Analyse des résultats comptables, proposition de pistes d'amélioration, anticipation des évolutions
- Accompagnement de la reprise des exploitations (installations sociétaires)
- Etablissement des plans d'investissements, plans de financement et optimisation des aides d'accompagnement

➤ **Programme pour l'installation et le développement des initiatives locales (PIDIL).** Ce programme d'aide s'adresse à :

- Des jeunes non issus du milieu agricole souhaitant devenir chef d'exploitation
- Des enfants d'agriculteurs souhaitant reprendre l'exploitation familiale mais qui ne peuvent s'installer en l'état en raison de conditions économiques insuffisantes ou qui doivent rechercher des terres hors cadre familial.
- 6 mesures ont été créées : l'aide au parrainage, l'aide au remplacement, l'aide à la location de la maison d'habitation et ou des bâtiments, l'aide à la transmission progressive du capital social, l'aide au bail.

➤ **Les autorisations d'exploiter**

L'ODASEA accompagne les candidats tenus de solliciter au préalable une autorisation d'exploiter au Préfet. Elle aide à l'établissement des demandes (transferts fonciers, informations aux propriétaires), présente les dossiers à la CDOA Economie et organise des formations d'autorisation d'exploiter.

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nb de projets d'investissement suivis	150
→ Nb de jeunes agriculteurs en suivi JA	120
→ Nb d'installations aidées	50

Financements de l'action :									
Action : Installer des jeunes agriculteurs									
Coût estimé : 452 480 €									
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA67							
	103 900 €	348 580 €							
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	11	5,6							

Fiche action n°2	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Développer la compétitivité des exploitations	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Services Economie, Environnement-Innovation et Formation-emploi	

Programme prévisionnel 2013

➤ **Conseil global d'entreprise**

L'appui technico-économique apporté aux agriculteurs et viticulteurs vise à renforcer la compétitivité des entreprises au travers de l'amélioration des performances techniques et de la rentabilité des différents systèmes de production. Ces conseils généralistes et globaux sont dispensés soit de manière individuelle ou collective.

- Aider les agriculteurs à respecter les exigences réglementaires en matière de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)
- Permettre aux agriculteurs de bénéficier des aides : primes végétales, animales, aides aux investissements (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage, Plan Végétal pour l'Environnement, mesures agro-environnementales, les sorties de bâtiments et l'intégration paysagère des bâtiments...)
- Assistance administrative pour l'accès aux aides PAC (déclarations PAC, télédéclarations...)
- Mise en place d'outils d'enregistrement des pratiques agricoles (carnet de culture, Mes Parcelles), autodiagnostic de la conditionnalité des aides
- Information et formation :
 - Publication hebdomadaire ou annuelle d'articles et référentiels
 - Formation continue des agriculteurs

➤ **Analyse de groupe – Suivi technico-économique des systèmes**

- Analyser, évaluer, détecter les marges de progrès par système de production
- Observer les exploitations agricoles dans leur diversité, interpréter et représenter leur mode de fonctionnement : quelles évolutions de systèmes et quelles modifications dans les itinéraires techniques

➤ **L'agriculture de groupe**

L'agriculture de groupe, et donc la mutualisation de tout ou partie du matériel agricole, vise à limiter les charges de structure des entreprises agricoles. Les structurations les plus abouties étant les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole).

Cette action est menée en collaboration avec la Coop de France Alsace notamment pour l'appui juridique à la création des CUMA.

Les actions prévues en 2013 :

- Sensibilisation des agriculteurs aux différents moyens pour partager du matériel en commun : entraide, copropriété...
- Suivi des CUMA existantes, de leurs projets de développement
- Suivi des projets de création de CUMA
- Mise en place de formations (CUMA : mode d'emploi, les points importants dans la vie d'une CUMA, les outils informatiques pour gérer un parc matériel)
- Communication et promotion des CUMA dans l'Est Agricole et Viticole
- Appui aux projets collectifs d'aire de remplissage des pulvérisateurs

➤ **Etude d'opportunité du déploiement de la certification HVE (haute valeur environnementale)**

Dans le contexte de mise en place à moyenne échéance d'une certification environnementale des exploitations agricoles, la Chambre d'agriculture, en lien avec Alsace Qualité, va évaluer l'intérêt de ce référentiel pour les entreprises agricoles et préparer les outils nécessaires à l'accompagnement des agriculteurs volontaires.

Actions prévues :

- Réalisation d'une étude sur l'intérêt de la certification HVE (haute valeur environnementale) pour les entreprises agricoles. Recensement des démarches qualité mises en œuvre par les organisations économiques agricoles, de leurs stratégies et de leur intérêt potentiel pour la

démarche de certification HVE

- Identification des outils et méthodes pour accompagner la préparation à la certification HVE des exploitants agricoles
- Réalisation de diagnostics « pré-certification » auprès d'agriculteurs volontaires.

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nb de conseils économiques individuels	3 450
→ Nb d'analyses de groupe	2
→ Nb d'agriculteurs adhérents aux CUMA	520
→ Nombre d'organisations agricoles et d'agriculteurs enquêtés / certification HVE	40

Financements de l'action :

Action : Développer la compétitivité des exploitations
Coût estimé : 573.680 €

Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA67							
	95.000 €	478.680 €							
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	17	7.1							

Fiche action n°3	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Mise en œuvre d'un observatoire économique	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service économie	

Programme prévisionnel 2013
<p>Les réformes successives de la PAC, la fluctuation croissante des marchés agricoles, l'évolution des réglementations nationales et européennes modifient les équilibres économiques et donc les comportements décisionnels des agriculteurs. La fonction de prospective et d'anticipation devient essentielle pour accompagner l'évolution des entreprises agricoles et accompagner les décisions des chefs d'entreprise.</p> <p>Observer les exploitations agricoles dans leur diversité permet d'interpréter et de représenter leur mode de fonctionnement de manière à suivre, en temps réel, les évolutions des systèmes de production dans les différents territoires. Cet observatoire permet également de perfectionner le conseil d'entreprise à la disposition des agriculteurs, en leur proposant des programmes de développement et des voies d'adaptation tenant compte de l'ensemble de leur système d'exploitation.</p> <p>Les actions prévues en 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des références technico-économiques par système de production, par atelier de production et par région agricole • Etudier les évolutions par système de production et établir des perspectives d'évolution • Evaluer l'impact des politiques agricoles, des mesures sociales et fiscales • Etablir des soldes intermédiaires de gestion, définir des ratios et des clignotants par système de production • Etablir des données synthétiques par production (Revue Progrès et Réalités) • Créer une liaison permanente entre les différents services de la Chambre d'agriculture, développer et renforcer nos relations avec les organisations professionnelles et économiques agricoles

<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Nb de référentiels publiés → Nb d'agriculteurs destinataires des références 	<p>Prévisions 2013 :</p> <p>24</p> <p>2210</p>
--	---

Financements de l'action :									
Action : Elaboration d'un observatoire économique									
Coût estimé : 121 200 €									
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA67	Cas Dar						
	13 600 €	81 940 €	25 660 €						
Moyens nécessaires	Nombre de Personnes	ETP							
	6	1.5							

Fiche action n°4	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Accompagner les filières végétales	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service filières végétales et Formation-Emploi	

Programme prévisionnel 2013

Les productions végétales bas-rhinoises sont caractérisées par une importante diversité notamment au travers de la viticulture et des cultures spéciales (houblon, tabac, fruits, légumes, betteraves, horticulture...). Le maintien de cette diversité est indispensable pour préserver la viabilité économique des petites et moyennes exploitations bas-rhinoises. Ces secteurs de diversification sont perturbés, voire pour certains en crise, depuis quelques années. La Chambre d'agriculture accompagne l'ensemble de ces filières au travers de :

- La structuration des filières
- L'acquisition de références
- Conseil technique.

➤ **Grandes cultures**

Les grandes cultures (maïs, blé, orge, colza...) représentent 56% de la surface agricole utile du Bas-Rhin. La Chambre d'agriculture assure l'acquisition de références et conseille les agriculteurs dans les domaines suivants :

- Adaptation des itinéraires techniques aux enjeux économiques et environnementaux (en agriculture conventionnelle et en bio)
- Amélioration conjointe de la productivité et de la qualité des céréales et oléo-protéagineux
- Suivi du réseau de fermes de références (Ecophyto 2018)
- Bulletin de Santé du Végétal : observations, animation ou co-animation du réseau grandes cultures
- Diffusion de bulletins techniques (Flash'cultures)
- Gestion de l'eau pour l'irrigation
- Diffusion de l'Avertissement Irrigation
- Organisation de rendez-vous de bout de parcelle
- Formation technique des agriculteurs
- Publications hebdomadaires (Est Agricole et viticole)
- Revues techniques annuelles : Préconisations maïs, préconisations céréales à paille et colza

➤ **Viticulture**

La Chambre d'agriculture du Bas-Rhin, en collaboration avec les partenaires viticoles (*l'IFV, l'INRA, la FREDON, le CIVA, la CA68*) intervient à différents niveaux auprès des viticulteurs :

- Conseils itinéraire technique viticole (plantation, fumure, protection phytosanitaire, travail du sol)
- Réunions techniques de bout de parcelle (Rais'Alsace)
- Publication de bulletins techniques « de vigne en cave »
- Analyses de vins et conseils individuels œnologiques
- Analyses œnologiques d'agrément des Vins d'Alsace
- Suivi viticole et œnologique de la cave coopérative de Traenheim
- Organisation de formations
- Stages de dégustation des vins d'Alsace (initiation, 2ème degré, 3ème degré) , formation expert-dégustateur grand cru et générique
- Journée d'information technique viticole, viticulture biologique, certiphyto
- Bulletin de Santé du Végétal : observations, animation du réseau « vigne »
- Intervention en syndicats viticoles
- Contrôles de maturité du raisin et prévision du rendement
- Recherche de références : observatoire des maladies du bois et flavescence dorée, bois noir, essais de réduction de doses et recours aux produits alternatifs
- Suivi des parcelles de comportement et suivi des parcelles mères de greffons

➤ **Fruits**

En collaboration avec VEREXAL (*Station régionale de recherche fruitière*) et les instituts (notamment INRA, C.T.I.F.L et instituts allemands), la Chambre d'agriculture assure :

- Suivi individuel et collectif des arboriculteurs
- Rédaction du bulletin de conseils Flash'cultures Arboriculture
- Animation du groupe d'arboriculteurs bio
- Organisation de formations des arboriculteurs et chefs de cultures
- Journées d'informations collectives et d'appui technique groupé
 - Filière de diversification fruits à noyau
 - Régulation de la production en mode de conduite biologique
- Bulletin de Santé du Végétal : observations, animation du réseau « arbo »
- Animation du groupe dégustation en lien avec les allemands et les lorrains
- Promotion de l'arboriculture : participation aux portes ouvertes VEREXAL, foire européenne
- Contrôle interne GLOBALGAP et Production Fruitière Intégrée (PFI)
- Contribution aux études économiques sur l'incidence de l'éclaircissage sur les revenus bruts hors charges de personnel des exploitations
- Études et expertises fruitières auprès des collectivités locales
- Recherche de variétés adaptées au contexte local dans le cadre PFI. Intégration d'un programme spécifique à la station d'expérimentation
- Assistance aux projets de structuration de la filière fruits d'Alsace (notamment pommes)

➤ **Légumes**

En partenariat avec « Planète Légumes » (station régionale d'expérimentation légumière) :

- Suivis individuels et collectifs des producteurs de légumes
- Rédaction du bulletin de conseils Flash'cultures légumes
- Conseils conventionnels et bio
- Réalisation de journées d'informations thématiques et voyages d'étude
- Veille sanitaire : animation du Bulletin de Santé du Végétal – participation aux observations
- Information : diffusion de bulletins et de notes techniques
- Définition, mise en œuvre et valorisation du programme expérimental (recherche variétale, itinéraires techniques, produits alternatifs aux phytosanitaires)
- Mise en place de la procédure de bonnes pratiques d'expérimentation
- Gestion de l'irrigation

➤ **Houblon**

En collaboration avec le Comptoir Agricole de Hochfelden :

- Participation au programme de recherche de l'AGPH : lutte phytosanitaire raisonnée
- Interprétation des analyses de sol et conseils de fertilisation
- Qualité du houblon : contribution à la prévision de la maturité du houblon
- Veille sanitaire : participation aux observations
- Veille technologique pour améliorer la compétitivité du houblon alsacien : diminution des charges opérationnelles de la culture (maîtrise de la fertilisation, protection des plantes, séchage, diminution du travail manuel, mécanisation, ...)

➤ **Tabac**

En collaboration avec la coopérative Alsatabac :

- Organisation de la campagne de reliquats azotés pour la maîtrise de la fertilisation
- Bulletin de Santé du Végétal : co-animation du réseau – participation aux observations. Elargissement des observations à d'autres bioagresseurs

➤ **Raifort**

La Chambre d'agriculture du Bas-Rhin apporte un appui technique et assure la coordination entre les producteurs (regroupés au sein d'Alsaraifort) et l'entreprise Raifalsa basée à Mietesheim.

- Actions techniques et encadrement des producteurs
 - Mise au point de références techniques (expérimentation)
 - Suivi technique des producteurs
 - Veille technologique
- Développement et commercialisation
 - Organisation de la production et de la commercialisation
 - Animation du réseau des acheteurs alsaciens, badois et bavarois
 - Suivi des règles de mise en marché (qualité, classement, conditionnement, contrôle)
 - Promotion du raifort

➤ **Moutarde**

- Organisation de la filière entre les planteurs, l'organisme stockeur et Raifalsa/Alélor
- Développement des surfaces et recherche de nouveaux planteurs
- Encadrement technique des planteurs
- Veille technologique dans les autres bassins de production
- Acquisition de références techniques (variété, désherbage)
- Diffusion de bulletins techniques « Flash'culture Moutarde »
- Visites de terrain et réunions techniques

➤ **Chanvre**

Le chanvre, culture à bas-intrants, permet le maintien de la production agricole dans les secteurs à forts enjeux environnementaux (notamment les périmètres de captage). La poursuite de l'adaptation de l'itinéraire technique par l'acquisition de références reste une part importante du travail de développement de cette filière, mais une meilleure structuration locale de la filière aval reste un facteur limitant à lever. En 2013, la Chambre d'agriculture assurera :

- Pérennisation de la filière et recherche de nouveaux producteurs et partenaires industriels
- Information des agriculteurs sur l'intérêt de la culture du chanvre : publication d'articles techniques, informations techniques et réunions de terrain
- Accompagnement technique des producteurs
 - Bilans culturaux : résultats technico-économiques
 - Recherche de références au niveau national et européen

➤ **Miscanthus**

La culture du miscanthus s'inscrit dans plusieurs actions dont les détails sont présentés dans les fiches correspondantes (Préservation des captages d'eau, Energie - biomasse, Erosion).

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nb d'essais ou démonstrations	46
→ Nb de conseils techniques individuels	4 000

Financements de l'action :									
Action : Accompagner les filières végétales									
Coût estimé : 969 600 €									
Financiers et montants demandés	Conseil Général	CA 67							
	161 600 €	808 000 €							
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	24	12							

Fiche action n°5	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Accompagner les filières animales	
Public concerné : Eleveurs	
Service à contacter pour cette action : Service élevage	

Programme prévisionnel 2013

La Chambre d'Agriculture à travers son service régional de l'élevage, recherche le meilleur compromis entre production, aménagement du territoire et maintien, via la modernisation, des capacités de productions animales. La Chambre d'agriculture accompagne l'ensemble de ces filières au travers :

- De la structuration des filières
- De l'acquisition de références
- Du conseil technique

➤ **Production lait, viande bovine et viande ovine**

La dynamique d'installations laitières restera soutenue en 2013 (+2 vaches par cheptel en 2012, accroissement prévisionnel du même ordre attendu en 2013). Celle-ci nécessite :

- Modification structurelle de l'accompagnement des éleveurs laitiers avec spécialisation des techniciens du contrôle laitier pour un meilleur service aux éleveurs
- Mise en place d'un profil « expertise technique laitière » pour mieux accompagner les éleveurs
- Mise en place de nouveaux outils de conseil (projet européen Optimir) fin 2013

Pour la production de viande :

- Relance des groupes technico-économiques viande bovine, accompagnement du rationnement en engraissement (réalisés jusque par les fabricants d'aliments)
- Gros investissement humain en production ovine, avec plus de 15 éleveurs impliqués en 2013 dans les circuits courts

➤ **Production volailles et petits élevages**

La Chambre d'agriculture accompagne les éleveurs dans la maîtrise des coûts de production. Les filières coquelet, poulet standard, dinde, chapon, lapin, poulet label rouge demandent une compétence transversale assurée par le conseiller avicole de la Chambre d'agriculture.

Poursuite du suivi du développement de la filière poulet de chair bio (+ 3 élevages)

Accompagnement des investissements en poulet standard (15 projets)

Suivi d'une nouvelle installation d'élevage cunicole

➤ **Production viande porcine**

Fin de l'accompagnement technique pour la mise aux normes bien-être. Animation d'un groupe de jeunes éleveurs (13) pour analyse des opportunités de vente directe/transformation à la ferme.

➤ **Encadrement technique des producteurs de bovins lait, bovin viande, ovins et caprins**

Fin du déploiement de l'identification électronique ovine et mise en place d'outils de valorisation
Gestion et animation du Syndicat départemental de la race vosgienne

AMF (Association pour l'appui aux producteurs fermiers de Munster et autres produits laitiers de la montagne vosgienne) : mise en œuvre du programme technique sur le secteur bas-rhinois.

➤ **Production fourragère**

La mise en place en 2012, à Littenheim, d'une nouvelle plateforme fourragère se verra valorisée en 2013 à travers une plaquette de références sur la conduite des fourrages et une sensibilisation des éleveurs à plus de « culture » d'herbe et moins de cueillette tout en prenant en compte les spécificités environnementales locales.

Indicateurs : → Nb d'éleveurs en suivi continu → Nb de conseils individuels en élevage	Prévisions 2013 : (chiffres Alsace) 750 7200
---	---

Financements de l'action :									
Action : Soutien aux filières animales									
Coût estimé : 630.240 €									
Financiers et montants demandés	Conseil Général	CA67							
	83 000 €	547.240 €							
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	20	7,8							

Fiche action n°6	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Développement de l'agriculture biologique	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service Environnement - Innovation	

Programme prévisionnel 2013

L'Alsace, 7^{ème} région française, a pour ambition de conserver sa position en agriculture biologique. L'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA), en lien avec les Chambres d'agriculture, a défini un programme pluriannuel de doublement des surfaces bio entre 2007 et 2013.

Ce plan de développement est tourné vers les nouveaux marchés en particulier dans la grande distribution et la restauration hors domicile.

➤ Favoriser l'émergence de nouveaux projets ou projets de développement

Les conseillers des antennes décentralisées, après une formation de plusieurs jours à l'agriculture biologique, suivent annuellement au moins 2 jours de formation continue pour être en mesure de faciliter l'émergence de projets de conversion bio mais aussi d'assurer un accompagnement technique des producteurs en cours de conversion.

Par ailleurs, le passage à l'agriculture biologique nécessite un accompagnement technique renforcé et une sensibilisation des agriculteurs au raisonnement économique. La Chambre d'agriculture met à disposition de la filière les compétences de ses économistes pour accompagner les conseillers des ADAR, en liaison avec le Centre de Fiscalité et de Gestion.

➤ Renforcer l'assistance technique aux producteurs

- **Guichet unique d'information sur les techniques de l'agriculture biologique et la réglementation.**

Le pôle conversion, piloté par l'OPABA et les Chambres d'agriculture, recense l'ensemble des candidats et informe les agriculteurs des dispositifs d'accompagnement en vigueur. Le premier contact est réalisé en binôme constitué d'un conseiller référent, en charge de l'accompagnement administratif et d'un conseiller technique spécialisé selon le système de production afin de valider la faisabilité du projet de conversion.

- **Encadrement technique et diagnostic individuel :**

- En viticulture : les conseillers de l'antenne décentralisée d'Obernai continuent leur collaboration avec l'OPABA pour diffuser des messages techniques bio en viticulture et œnologie lors des rendez-vous Rais'Alsace
- En élevage : accompagnement du principal secteur de production de viande bovine et de lait (Alsace Bossue) avec la participation des conseillers du service Elevage. L'émergence de nouveaux projets en production de volailles et de porcins nécessite une assistance technique
- En fruits : la Chambre d'agriculture accompagne la mise en œuvre des programmes bio de la station de recherche fruitière (VEREXAL) et leurs diffusions
- En légumes : la station expérimentale « Planète Légumes » certifiée BPE continue à œuvrer pour le développement et l'accompagnement des producteurs bio dans les productions de pomme de terre, asperge, choux et alliacées, légumes sous serre, maraîchage de plein champ
- En céréales : encadrement technique des producteurs bio et accompagnement des agriculteurs conventionnels pour faciliter leur conversion

➤ Renforcer la recherche de références

- **Expérimentations : Amélioration des techniques de production bio**

Le principal enjeu se situe au niveau de la protection sanitaire des cultures. Face aux nouvelles contraintes réglementaires françaises (notamment en ce qui concerne le faible nombre d'autorisations de mise en marché des produits alternatifs), la maîtrise du parasitisme en bio devient de plus en plus délicate. Par contre, en Allemagne, une liste de plus de 65 produits naturels peut être utilisée en agriculture biologique.

Cette alternative permet une production de meilleure qualité, mais n'est pas autorisée en France.

En productions céréalières, plusieurs plateformes de screening variétal de céréales d'hiver (blé, triticale) et colza ont été mises en place pour la récolte 2013. Le but de ces expérimentations est de tester les différentes variétés disponibles sur le marché pour étudier leurs performances en itinéraires techniques biologiques. Elles sont intégrées dans un réseau national d'acquisition de références ITAB/ARVALIS/CETIOM. Afin d'améliorer les techniques de production et maîtriser l'enherbement, des démonstrations de faux semis seront réalisées.

- **Réseau d'échanges techniques**

- Journées techniques du FIBL (Suisse) et journées d'échanges des conseillers (Allemagne, Suisse, Autriche, Luxembourg, Pays-Bas)
- Participation à la cellule de coordination de l'APCA sur le volet bio
- Expertise au sein de l'ACTA-ITAB sur le désherbage mécanique, semences, plants et intrants
- Participation au réseau de coordination des essais en cultures légumières.

➤ **Promotion / Communication / Vulgarisation**

L'objectif est de développer prioritairement la diffusion auprès des agriculteurs de documents techniques, de publications dans la presse agricole et les revues professionnelles "bio" :

- 2 journées de démonstration de matériels de désherbage mécanique dans le cadre des opérations Agri-Mieux
- 1 intervention sur le compostage pour une valorisation moderne et écologique des fumiers, lisiers et tout type de déchets végétaux en collaboration avec la MDMO. Interventions sur les techniques de désherbage mécanique
- Réalisation de 3 fiches techniques bio
- Intégration progressive du réseau d'épidémio-surveillance, pour participer à la réalisation du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) et publication de 10 flashs culture AB
- Animation technique lors de la semaine des alternatives aux pesticides
- Visite de salons professionnels et journée technique Tech & Bio dans la Drôme
- Publications : 55 articles de presse (presse agricole + S'Bioblattel + coin du bio)
- Interventions de professionnels et approvisionnement des cantines scolaires d'une dizaine de collèges (valorisation des produits issus de l'agriculture biologique régionale)
- Interventions auprès des agriculteurs dans les aires d'alimentation de captage prioritaires et intégration du volet Bio dans les réunions MAET et PAC

Par ailleurs, la promotion du bio se développe dans les lycées agricoles, l'ensemble des lycées de la région ayant intégré un volet bio sur leur ferme (houblon, viticulture, atelier volaille et maraîchage). La promotion reste à améliorer dans toutes les manifestations et salons grand public.

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nb de conversions à l'AB	30
→ Nb d'essais et de démonstrations	11

Financements de l'action :						
Action : Développement de l'agriculture biologique						
Coût estimé : 169.680 €						
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	Cas Dar	CA 67			
	59 500 €	45 923 €	64 257 €			
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP				
	9	2,1				

Fiche action n°7	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Développer l'approvisionnement local	
Public concerné : Agriculteurs et partenaires (collèges du Bas-Rhin)	
Service à contacter pour cette action : Service Gestion du Territoire	

Programme prévisionnel 2013

Le Conseil Général du Bas-Rhin souhaite développer la consommation de produits locaux, pour cela il soutient les exploitants qui s'engagent dans cette démarche et encourage l'utilisation de produits locaux dans la restauration hors domicile, en particulier dans les restaurants des collèges.

La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans leurs projets de création ou de développement d'activités de vente directe.

Elle s'engage aussi dans les différents projets de structuration de filières de commercialisation de produits agricoles de qualité.

Circuits courts

- Conseil aux porteurs de projets
 - Développement des circuits courts (magasins d'agriculteurs, vente directe, vente par paniers, marchés locaux, ...)
 - Promotion des signes de qualité dans le cadre du développement des circuits courts pour avoir l'offre la mieux adaptée à la demande
 - Promotion des exploitants entrant dans les démarches agri-environnementales soutenue par le Conseil Général du Bas-Rhin du type PAE RIED
 - Animation du dispositif de suivi et d'encadrement des projets de circuits courts (guichet unique)
 - Animation du comité professionnel « Agriculture de proximité »
 - Développement du concept de magasins d'agriculteurs dans les agglomérations (projet Ancienne douane) et les bourgs centres
 - Développement d'un plan de formation des agriculteurs s'orientant vers les circuits courts (vente, organisation, réglementation)
 - Développement projets de maraichage sur le territoire de la CUS (robertsau et mainau)
- Bienvenue à la ferme
 - Développement du nombre d'adhérents au réseau
 - Animation de la structure
 - Conseil aux producteurs
 - Organisation du « Printemps Bienvenue à la Ferme »

Restauration hors domicile

- Étude de la mise en place d'une filière pour alimenter les cantines des collèges en produits locaux conventionnels et/ou bio :
 - Participation de la Chambre d'agriculture au groupe projet mis en place par la direction des collèges et de l'éducation dans le cadre de l'agenda 21 départemental
 - Participation de la Chambre d'agriculture au réunion du réseau restauration dans les collèges
 - Appui de la Chambre d'agriculture dans la connaissance des producteurs du territoire ou des plates-formes départementales (mise en relation avec les acheteurs des collèges, soutien des producteurs pour la faisabilité économique, bilan avec les producteurs)
 - Participation à la mise en place du projet éducatif et du plan d'action de promotion-communication. Cible : collégiens et gestionnaires des 70 restaurants scolaires
 - Mise en place d'une base d'information sur les potentiels de production dans les territoires

Indicateurs : → Nb de projets « circuits courts » → Rapport d'étape sur la restauration collective → Nb de réunions du réseau des collègues	Prévisions 2013 : 50 1 3
---	--

Financements de l'action :									
Action : Développer l'approvisionnement local									
Coût estimé : 88 880 €									
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67	CUS						
	20.000 €	48 706 €	20 174 €						
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	2	1,1							

2.AGRICULTURE ET TERRITOIRES

Fiche action n°8	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Préserver le foncier agricole	
Public concerné : Communes, Conseil Général	
Service à contacter pour cette action : Service Gestion du Territoire	

Programme prévisionnel 2013

Le territoire agricole bas-rhinois est caractérisé par une forte pression urbaine. Les activités économiques, habitat, infrastructures de transport, compensations environnementales des projets d'urbanisation consomment annuellement plus de 400 hectares de terres agricoles.

Il est essentiel, sans remettre en cause le développement économique alsacien de promouvoir, d'économiser l'espace agricole et de mettre en œuvre des mesures compensatoires qui préservent les capacités de production agricoles.

La relation partenariale que la Chambre d'agriculture entretient avec les Communes, les Communautés de Communes et les Collectivités territoriales a ainsi pour principal objet d'aboutir à un développement équilibré de chaque composante de l'économie alsacienne.

L'économie du foncier doit être une démarche durable, citoyenne et conduire à un aménagement cohérent de l'espace rural alsacien, en phase avec les orientations Territoires 2030.

- Limiter la consommation du foncier
 - Préservation des espaces agricoles dans le cadre des SCOT et PLU
 - Participation aux observatoires sur la consommation du foncier (État-Région, CUS)
 - Dans le cadre de la CDCEA : Expérimenter la nouvelle méthodologie de mesure de la sensibilité de l'économie agricole vis-à-vis des projets d'urbanisation
 - Limitation de l'impact foncier des projets d'urbanisation (activités éco habitat, infrastructures)
 - Promotion des itinéraires cyclables (usage partagé)

- Rendre les projets acceptables par la profession agricole
 - Négociation des compensations agricoles (indemnisations, aménagement foncier, ...)
 - Promotion d'une vision de l'aménagement foncier qui prend en compte les principes du développement durable
 - Participation aux procédures d'aménagement foncier, en particulier les opérations liées aux grands ouvrages
 - Participation et appui du Conseil Général pour la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales nécessaires à la réalisation des projets routiers
 - Participation et appui au maître d'ouvrage pour gérer la cohabitation entre le monde agricole et les chantiers d'infrastructures portés par les collectivités et en particulier par le Conseil Général - PDA de Brumath, PDA de Dambach la Ville, COW, Liaison A4 Lorentzen, VLIO, Déviation de Dossenheim/Zinsel, autres aménagements routiers)
 - Conseil et fourniture d'informations pour le volet agricole des études liées aux infrastructures du Conseil Général et aux aménagements fonciers.

- Préserver les capacités de développement des exploitations agricoles
 - Préservation des capacités de construction en zone agricole
 - Conseiller et donner un avis pour une insertion des bâtiments agricoles dans le paysage

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nb de projets suivis	10
→ Nb de réunions de concertation	50

Financements de l'action :							
Action : Préserver le foncier agricole							
Coût prévisionnel : 121.200 €							
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67					
	40.000 €	81.200 €					
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP					
	3	1.5					

Fiche action n°9	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Développement local	
Public concerné : Agriculteurs et habitants du Bas-Rhin	
Service à contacter pour cette action : Service Gestion du Territoire	

Programme prévisionnel 2013

Agriculture périurbaine

L'animation du groupe périurbain Chambre d'agriculture du Bas-Rhin - Conseil Général du Bas-Rhin s'articule autour des thématiques des développements des circuits courts, de la circulation agricole en milieu périurbain et celle de la cohabitation entre agriculteurs et urbains. La convention de partenariat entre la CUS et la chambre d'agriculture s'attache aussi à traiter des problématiques de l'agriculture périurbaine et ce, au travers de trois axes : la préservation des terres agricoles ,le développement d'une agriculture innovante et durable, le renforcement du lien entre citadins et agriculteurs

Programme :

- Mise en œuvre du partenariat CUS-Chambre (hors circuit court traité par la fiche 8)
 - Préservation des espaces agricoles
 - Orientation et gestion du foncier propriété de la CUS et de la ville de Strasbourg
 - Limitation de l'impact des projets urbains
 - Expérimentation d'un dispositif de valorisation des déchets verts par les agriculteurs
 - Observatoire sur l'évolution de l'agriculture sur la CUS
 - Amélioration des circulations agricoles
 - Tour des fermes
- Mise en œuvre d'un programme de préservation de l'agriculture sur les territoires de Hoerd et de Brumath
 - Préservation des espaces agricoles
 - Développement des circuits courts
 - Amélioration des conditions de circulation des agriculteurs
 - Sensibilisation des agriculteurs à la préservation des Ried dans le cadre du PAE de la Zorn
 - Mise en place des plans de circulation agricole dans les documents d'urbanisme
 - Sensibilisation des habitants aux questions agricoles
- Développement du projet d'un parcours de découverte des pratiques agricoles :
 - Promotion de l'opération sur la plaine d'Alsace
- Animation du groupe agriculture périurbaine

Montagne

- Actions technico-économiques :
 - Etude de projets d'équipement agro-touristiques, locaux de transformation, investissement en matériels spécifiques
 - Animation du suivi de gestion des exploitations de montagne réalisé par le Centre de Fiscalité et de Gestion

- Recherche de références :
 - suivi du groupe « viande » destiné aux éleveurs de l'ADAR
 - accompagnement individuel des demandes d'utilisation du terme « montagne »
 - Démarches qualité :
 - suivi technique des ateliers de transformation en zone de montagne
 - suivi des plans qualité lait et mise en place plans qualité viande
 - participation à la commission « ferme auberge » organisée par le relais Départemental du Tourisme.
 - Déclinaison du programme Bienvenue à la Ferme pour le secteur montagne.
 - MAE
 - information, sensibilisation et suivi des agriculteurs
- Développement des vallées de la Bruche et de Villé :
- Gestion et animation de l'Association des Producteurs Fermiers de Montagne (APFM), mise en œuvre du programme d'action défini en lien avec les communautés de communes de Villé et de la Haute Bruche
 - Suivi des marchés de produits fermiers de la Montagne (Saâles, Terroir et Tradition de Villé et des marchés de Noël)
 - Mise en œuvre d'un partenariat avec les offices du tourisme
 - Participation aux travaux des communautés de communes dans le cadre des « contrat de territoire », études paysagères, ouverture des paysages, diversification et l'agri-tourisme
 - Réflexion sur la mise en place de paniers fermiers, organisation de buffets de produits fermiers
 - Préparation des opérations « fermes ouvertes en montagne »
- Promotion des produits de la Montagne
- Animation du réseau commercial des produits de la montagne (marchés paysan, vente à la ferme et point de vente collectif Triembüre)
 - Organisation ou co-organisation de manifestations : Fête de la montagne, Terroir en Marche, etc...
 - Mise à jour du site internet APFM
- Autres actions
- Contrat de projet : suivi du programme d'actions, information des agriculteurs, montage des dossiers
 - Gestion et animation Syndicat départemental de la race vosgienne
 - AMF (Association pour l'appui aux producteurs fermiers de Munster et autres produits laitiers de la montagne vosgienne) : préparation et suivi du programme technique sur le Bas-Rhin

Développement des autres territoires ruraux

Les antennes décentralisées de la Chambre d'agriculture, les « ADAR », ont pour vocation de favoriser l'émergence de projets de développement agricole et rural dans toutes les petites régions agricoles (Kochersberg, Alsace du Nord, Vignoble, Pays de Hanau et Alsace Bossue, Plaine de l'III, Montagne).

Les ADAR font le lien entre le monde agricole et les élus locaux, les structures intercommunales et tout autre acteur des territoires (notamment les associations).

Cette action est primordiale dans tous les territoires bas-rhinois mais surtout dans les zones les plus fragiles où l'objectif est d'y diversifier l'agriculture par la recherche de nouvelles activités, de nouveaux services en phase avec les attentes locales, en lien avec les élus locaux.

- Animation de groupes et conseils d'administration des ADAR sur le développement rural
- Développement de relations partenariales avec les représentants locaux (élus locaux, agents de développement...)
- Mise en œuvre de projets agricoles de territoires (ex : promotion locale des produits, aires collectives de remplissage des pulvérisateurs...)
- Expertise agricole auprès de structures communales, intercommunales et de Pays (chartes et/ou contrats de territoires...), réaliser des diagnostics de territoires (enjeux agricoles,

économiques et environnementaux)

- Assistance au montage de Projets Agro-Environnementaux (PAE), concertation avec les responsables agricoles du secteur concerné par l'animation

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nb de communes partenaires	10
→ Nb de projets péri-urbains	2 hors CUS

Financements de l'action :							
Action : Développement local							
Coût estimé : 298.960 €							
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67	Cas Dar	Com Com	CUS		
	60 000 €	153 061 €	40 660 €	29 100 €	16139 €		
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP					
	14	3.7					

3. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Fiche action n°10	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Protéger la ressource en eau	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service Environnement - Innovation	

Programme prévisionnel 2013

Le partenariat entre le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture privilégie de longue date les démarches de préservation de l'environnement basées sur la participation volontaire des agriculteurs, notamment dans les programmes de raisonnement de la fertilisation et d'usage de produits phytosanitaires.

Protection de la ressource en eau

Des actions collectives « Agri-Mieux » sont conduites sur la quasi totalité de la zone vulnérable. Elles sont labellisées périodiquement par un organisme indépendant de contrôle. Il s'agit d'actions définies par un Comité de Pilotage spécifique, avec l'implication et le soutien de tous les partenaires (collectivités, gestionnaires de l'eau, profession agricole,...).

Si la problématique « nitrates » reste un sujet d'actualité qui justifie de maintenir la vigilance, la profession agricole est fortement mobilisée face aux enjeux phytosanitaires. Il s'agit de prévenir les risques de pollutions ponctuelles ou diffuses et les risques de transfert vers les eaux. Cette dimension est pleinement intégrée aux opérations Agri-Mieux, tout comme l'érosion des sols.

Des objectifs ambitieux de reconquête de la qualité des eaux ont été fixés dans le cadre du SAGE et de la « Directive Cadre sur l'Eau ». Des plans d'actions sont mis en place pour répondre aux enjeux fixés. Le dispositif « protocole captage » initié par le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture, répond à cet objectif et fixe des programmes d'action ciblés dans les aires d'alimentation des captages prioritaires.

Le dispositif des MAET est un outil bien utilisé mais ne permet pas de répondre aux spécificités locales. De ce fait, les travaux engagés pour la protection de l'eau sont déclinés en trois axes :

- Les opérations Agri-Mieux qui occupent un secteur très vaste
- L'animation des captages prioritaires Grenelle et SDAGE
- La mise en place des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET)

Actions collectives « Agri-Mieux »

➤ **Opération « Piémont, eau et terroirs »**

- Animation spécifique à la zone vulnérable renforcée : formations, réunions d'information et de sensibilisation à la réduction de l'utilisation de l'azote. Conseils individualisés
- Communication phyto et azote : fiches techniques, courriers, articles de presse
- Animations azote : outils d'aide au calcul de la dose, plan prévisionnel de fumure, semis sous couvert
- Animations phyto : aménagement aire de remplissage, conseils à la réduction de l'IFT désherbage
- Mise en place d'expérimentations pour appuyer la communication et les animations
- En viticulture : communication et animation, démonstration de matériels d'épandage, animation sur la réduction des traitements phytosanitaires, expérimentations pour limiter l'usage des insecticides, suivi de la gestion de l'enherbement des vignes.

➤ **Opération « Ferti-Zorn »**

- Animation spécifique à la zone vulnérable renforcée : formations, réunions d'information et accompagnement individuel des petits éleveurs pour une meilleure prise en compte de la valeur fertilisante des déjections animales
- Travail sur l'impact des engrais verts sur la culture suivante
- Communication, animation (fiches et courriers techniques, reliquats, analyses de terre et de fumier, Jubil)
- Expérimentation : réduction d'intrants, TCS, développement de cultures sans traitement (chanvre, miscanthus)
- Accompagnement des projets d'aires de remplissage et de lavage de pulvérisateurs

➤ **Opération « Agri-Mieux Kochersberg »**

- Développement de l'animation sur le bassin versant de la Souffel afin de réduire la pollution des cours d'eau en produits phytosanitaires
- Accompagnement des projets d'aires de remplissage et de lavage de pulvérisateurs
- Formations phytosanitaires maîtrise de la pulvérisation, réduction des doses
- Animation spécifique à la zone vulnérable renforcée : formations, réunions d'information et de sensibilisation à la réduction de l'utilisation de l'azote, accompagnement individuel des petits éleveurs pour une meilleure prise en compte de la valeur fertilisante des déjections animales
- Communication, animation (fiches et courriers techniques, reliquats, analyses de terre et de fumier, Jubil)
- En viticulture : communication et animation, démonstration de matériels d'épandage, animation sur la réduction des traitements phytosanitaires, expérimentations pour limiter l'usage des insecticides, suivi de la gestion de l'enherbement des vignes

➤ **Opération « Agri-Mieux Nord Alsace »**

- Conseils de fertilisation individualisés et ciblés sur les 4 communes de la ZAR (zone d'actions renforcées) dans le cadre de la directive nitrates
- Communication, animation (fiches et courriers techniques, reliquats, analyses de terre et de fumier, Jubil)
- Accompagnement des projets d'aires de remplissage et de lavage de pulvérisateurs
- Formations phytosanitaires maîtrise de la pulvérisation, réduction des doses
- Mise en place d'expérimentations pour appuyer la communication et les animations : réduction d'intrants en blé, désherbage maïs en réduction de doses

Actions renforcées dans les aires d'alimentation des captages prioritaires

La définition et la mise en œuvre de plans d'actions dans les captages prioritaires est une obligation réglementaire demandée au travers de la Directive Cadre sur l'Eau. Une coordination départementale entre l'ensemble des acteurs concernés a été organisée dans le cadre du protocole départemental de protection des captages, signé entre 9 partenaires en juin 2010. Ce dispositif s'appuie sur les opérations Agri-Mieux en renforçant cette action dans les aires d'alimentation des captages prioritaires.

Suite à un diagnostic complet de la situation de chaque captage, un état des lieux approfondi des pratiques agricoles est réalisé, suivi d'une proposition de plan d'actions. Celui-ci relaye les dispositifs d'interventions nationaux (MAE, PVE,...) et il propose des pistes spécifiques complémentaires.

15 captages prioritaires sont concernés par la mise en place des plans d'action définis dans le cadre du protocole captage. Le conseil individuel pour trouver des solutions adaptées à chaque agriculteur a fortement été développé ainsi que le volet formation. Des actions variées sur l'azote (analyses de reliquats, bilans de fertilisation, pesées d'épandeurs, non épandage de déchets de choucrouterie, suivi de la gestion de l'enherbement des vignes, expérimentations etc...) et les produits phytosanitaires (désherbages mécaniques, démonstrations, plans de désherbage, sensibilisation à la mise en place d'aires de lavages des pulvérisateurs, expérimentation etc...) seront mis en place. Un diagnostic agricole sera également initié sur le captage de Kintzheim.

Le développement de l'agriculture biologique dans les périmètres de captage prioritaire sera encouragé. D'autres initiatives innovantes devront également être trouvées et adaptées aux situations locales. Un partenariat renforcé avec les collectivités ou les gestionnaires de l'eau favorisera l'émergence de programmes d'actions collectifs (ex. développement d'une filière miscanthus pour le chauffage d'établissements publics et autres...).

Le dispositif MAET (Mesures Agri-Environnementales Territorialisées)

Différentes mesures MAET accompagnent les agriculteurs situés dans les aires d'alimentation des captages prioritaires :

- Une réduction de l'utilisation des herbicides de 40 %
- L'utilisation de la lutte biologique contre la pyrale du maïs
- La limitation de la fertilisation azotée à 140 unités/ha
- La mise en place d'un couvert herbacé
- La conversion à l'agriculture biologique

7 captages prioritaires seront concernés par ces mesures ainsi que le bassin versant de la Souffel. Pour maximiser l'engagement des agriculteurs, la Chambre d'agriculture propose un accompagnement technique individualisé pour la réalisation de bilans azotés, simulations et définition de stratégies de désherbage, formation et assistance administrative. Elle assure également le suivi des agriculteurs engagés les années précédentes sur l'ensemble des 14 captages prioritaires.

Maîtriser l'usage des produits de protection des cultures et leurs alternatives

- Mise en place d'expérimentations de réduction des doses de traitement, de désherbage alternatif ou de cultures sans traitements (miscanthus, chanvre,...)
- Conseils à la maîtrise des pollutions ponctuelles par la création d'aires de remplissage des pulvérisateurs.

Gestion de la ressource en eau

Les enjeux de l'irrigation consistent à accompagner les agriculteurs dans la mise en place des bonnes pratiques d'irrigation, en adoptant des technologies efficaces et économes en eau :

- Rédaction de l'avertissement agricole « irrigation »
- Mise en place de projets pour des installations d'irrigation collectives
- Electrification des groupes de pompage pour l'irrigation
- Réalisation d'une étude d'incidence pour le forage de nouveaux puits
- Suivi des demandes d'autorisation des pompages en rivière
- Vérification du matériel d'irrigation.

<u>Indicateurs :</u>	<u>Prévisions 2013 :</u>
→ Tableaux de bord Agri-Mieux	5
→ Nb d'ha MAET « baisse des intrants »	1735 ha (56 exploitations)
→ Nb d'aires de remplissage collectives	7
→ Taux de contractualisation MAET dans les captages prioritaires	
→ Bilan quantitatif et qualitatif du PAE « eau » 2007-2013	1

Financements de l'action :								
Action : Protéger la ressource en eau								
Coût estimé : 888.800 €								
Financiers et montants demandés	Conseil Général	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	CA 67	Cas Dar				
	209.000 €	307.800 €	308.050 €	63.950 €				
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP						
	22	11						

Fiche action n°11	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Améliorer l'efficacité énergétique en agriculture	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service Environnement – Innovation	

Programme prévisionnel 2013

L'objectif majeur est d'assurer auprès des agriculteurs bas-rhinois, la promotion et le développement des énergies renouvelables afin de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Economiser l'énergie

Objectif : continuer à apporter des solutions contribuant à la réduction des consommations énergétiques dans les fermes pour limiter leur dépendance énergétique

- Réalisation de bilans énergétiques dans le cadre du PPE (Plan de Performance Energétique) pour sensibiliser et réaliser des économies d'énergie
- Réductions de consommation directe par le renouvellement du contrôle tracteur (banc de contrôle moteur) et actions en direction de la simplification du travail du sol (semis direct – TCSSL)
- Recherche de solutions économes en énergie et valider les propositions (aérotherme par exemple) dans la partie salle de traite en production laitière que dans les autres élevages hors sol (isolation, éclairage...).

Produire des énergies renouvelables

Objectif : développer la valorisation énergétique de la biomasse agricole et forestière existante ou de biomasses dédiées. Accueil de groupes pour échanger et valider nos acquis sur les énergies renouvelables et organiser des visites de réalisation à l'étranger. Organiser des formations.

- Poursuivre le développement des chaudières biomasses à alimentation automatique et initier des projets collectifs entre agriculteurs et collectivités
- Cette action de territoire vise à favoriser localement l'utilisation des ressources existantes (les bois de tailles de vergers ou vignes, des rafles de maïs, de la paille de céréales – des menues pailles ...) ou directement des cultures dédiées comme le miscanthus ou les taillis à courte rotation.
- **Le Biogaz**
La révision du tarif de rachat de l'électricité et la possibilité d'injection du méthane dans le réseau gaz intéresse de plus en plus d'agriculteurs.
L'année 2013 verra la mise en route de 3 projets déposés au PPE en 2009
Le soutien de la Chambre d'agriculture à ces premiers projets était indispensable pour donner une impulsion à ce secteur. Ceci permet d'acquérir les références et l'expertise nécessaire pour accompagner les projets futurs. Les aider à trouver des débouchés pour la chaleur et à assurer leur approvisionnement en matières fermentescibles locales grâce à l'observatoire du biogaz qui vient de se mettre en place. Trouver des solutions de partenariat aussi bien en amont du projet (gisement de bio déchets – exutoire pour la chaleur) mais aussi pour le financement. La méthanisation à la ferme ou dans un schéma multi acteurs s'inscrit dans une démarche de développement durable par une gestion locale exemplaire des résidus organiques.
2 nouveaux projets sont d'ores et déjà en gestation (Saverne – Hochfelden) suivi par un troisième qui se greffe au projet d'abattoir collectif dans le secteur de Meistratzheim.
- **L'énergie photovoltaïque**
Depuis le moratoire et la publication des nouveaux tarifs l'engouement vers cette production d'énergie s'est totalement effondré. Il est évident que les conditions ne permettent pas, surtout dans notre région (moins d'ensoleillement) d'avoir un retour sur investissement viable. Il n'est pas envisagé de lancer de nouveaux projets par contre il faut poursuivre l'accompagnement des 260 installations en production (observatoire du photovoltaïque – veille sur le matériel et les

systèmes d'optimisation)

➤ Géothermie profonde

Les étapes préalables à la mise en place de cette technique à Sultz sous Forêts sont en bonne voie sur la boucle retour du forage, la chaleur à valoriser est proposée et l'agriculture peut être capable d'apporter des solutions de valorisation

Les pistes de développement sont orientées vers :

- La mise en place de serres horticoles et maraîchères hors sol
- Elevage particulier et pisciculture hors sol
- Séchage

<p>Indicateurs :</p> <p>→ Nombre de projets suivis</p> <p>→ Nombre de diagnostics</p> <p>→ Nombre d'hectare de miscanthus/TTCR</p>	<p>Prévisions 2013 :</p> <p>3 installations biogaz en suivi</p> <p>1 projet de chaufferie collective miscanthus</p> <p>1 projet d'agro pellets</p> <p>3 projets de méthanisation</p> <p>12</p> <p>15 ha</p>
---	--

Financements de l'action (à titre indicatif)									
Action : Améliorer l'efficacité énergétique en agriculture									
Coût estimé : 121 200 €									
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67							
	68.000 €	53 200 €							
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	5	1.5							

Fiche action n°12	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Protéger les milieux et les espèces	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service Environnement - Innovation	

Programme prévisionnel 2013

Une agriculture participant à la mise en place de la trame verte et bleue

Dans le contexte de mise en place à moyenne échéance de la trame verte et bleue, la réflexion pluridisciplinaire sur la valorisation technico-économique des haies : bois d'œuvre, énergie, autres utilisations (bois raméal fragmenté...) se poursuivra.

Actions prévues :

- La Chambre d'agriculture poursuivra la recherche de références, notamment sous forme d'expériences menées dans d'autres régions et communiquera positivement sur l'intérêt des haies et des systèmes agroforestiers dans le paysage agricole
- La Chambre d'agriculture poursuivra l'accompagnement individuel des projets d'agroforesterie (6 projets potentiels pour une surface de 30 ha) en cohérence avec la politique de protection des prairies riedienne des collectivités
- Organisation de réunions d'information et de visites de terrain
- Organisation d'une formation sur la gestion du capital « bois » sur l'exploitation agricole
- Participation au groupe de travail animé par les missions eau sur le bois raméal fragmenté.

Mesures agro-environnementales favorables à la biodiversité

La Chambre d'agriculture du Bas-Rhin accompagne la mise en place de mesures agro-environnementales (MAE) visant à la protection de la biodiversité ou de la faune et de la flore. En 2013, la Chambre d'agriculture prévoit d'accompagner essentiellement l'animation de PAE, dans le Parc des Vosges du Nord et dans le site Natura 2000 du massif forestier de Haguenau mais aussi les agriculteurs engagés en MAET dans les PAE Montagne, Rieds et Bruch.

Actions prévues :

- Animation sur le terrain pour la mise en place des mesures :
 - Participation aux réunions d'information sectorielles
 - Conseils et incitations individuels des agriculteurs
 - Réalisation de diagnostics prairies et biodiversité
 - Animation / communication autour des relations entre pratiques agricoles et biodiversité
 - Montage administratif des dossiers
- Participation à la réflexion globale avec les animateurs des PAE biodiversité de la place et de la valorisation de l'herbe : appui à la construction d'animation et de formation à destination des conseillers Chambre et des agriculteurs,
- Participation à la réflexion globale de la valorisation des actions menées dans le cadre de l'observatoire des Rieds : type d'outils à mettre en place auprès des agriculteurs, communication,
- Bilan avec l'ADAR des retours des exploitants quant aux PAE des Rieds bas-rhinois,
- Appui ponctuel au Département au diagnostic de l'impact des MAET sur les exploitations agricoles,
- Appui technique à l'analyse de l'impact des MAET sur la qualité fourragère des prairies.
- Participation à la recherche de solutions d'urgence pour la préservation de certaines espèces gravement menacées (préservation de nids de courlis, ...)

Promotion des systèmes extensifs

Le programme expérimental conduit par la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin s'oriente vers une réflexion pour chercher à évaluer les relations entre les pratiques agricoles et la biodiversité.

Actions prévues :

- Mise œuvre de la convention régionale agrifaune, rassemblant l'ONCFS, les fédérations de chasseurs, les Chambres d'agriculture et le syndicalisme agricole. Evaluation de l'intérêt pour la petite faune des champs de certaines pratiques agronomiques (intercultures, gestion des bords de champs, semis sous couvert)
- Réflexion sur la labellisation « agrifaune » de mélanges pour intercultures
- Participation au dispositif national d'évaluation de la biodiversité en parcelles agricoles
- Promotion des systèmes herbagers extensifs en plaine, s'appuyant sur les prairies naturelles

Appui au Conseil Général dans le cadre de sa politique « Espaces Naturels Sensible »

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN), adopté par le Conseil Général en 2010, constitue un cadre d'intervention pour la politique départementale de préservation des espaces naturels. Si l'efficacité des mesures prises dépend de la volonté départementale, leur pérennité est fortement liée à leur appropriation et au soutien dont elles font l'objet auprès des acteurs locaux.

La mise en place de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles est réservée aux milieux naturels les plus remarquables du Bas-Rhin.

La chambre d'agriculture de par sa connaissance du monde agricole peut apporter au Conseil Général des informations utiles pour optimiser les projets d'ENS.

Actions prévues :

- appui et fourniture d'informations pour le volet agricole des études liées à la mise en place de zones de préemption par le Conseil Général au titre des espaces naturels sensibles
- appui et fourniture d'informations concernant l'exploitant dans le cadre de préemptions dans le cadre des espaces naturels sensibles

<u>Indicateurs :</u>	<u>Prévisions 2013 :</u>
- Surface en agroforesterie	5 à 10 ha
- Nombre de conseiller agricole participant aux réunion herbe avec les opérateurs PAE biodiversité	5
- Bilan ADAR sur retour PAE Ried	1
- Nombre de participation à la recherche active de solutions d'urgence pour la préservation des espèces	10
- Nombre de réunions et type de conseils apportés pour l'observatoire des Rieds	5

Financements de l'action (à titre indicatif)							
Action : Protéger les milieux et les espèces							
Coût estimé : 177 760 €							
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67					
	36 000 €	141.760 €					
Moyens Nécessaires	Nombre de personnes	ETP					
	7	2,2					

Fiche action n°13	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Préserver les sols	
Action 14 A : Lutte contre l'érosion	
Public concerné : Agriculteurs et Collectivités	
Service à contacter pour cette action : Service environnement - innovation	

Programme prévisionnel 2013

Animation des groupes projets dans les bassins versants sensibles

Objectifs : insuffler une dynamique de groupe pour la mise en place de solutions de protection en amont des communes.

- Sollicitation de la commune
- Rencontre de l'élu, proposition de démarche, définition des enjeux
- Diagnostic terrain, établissement des cartes
- Rencontre des acteurs – réunion publique : proposition de mesures et définition des actions à mettre en place
- Programmation des mesures et micro-ouvrages à mettre en place sur le terrain ex. :
 - bandes enherbées
 - fascines, haies
 - assolement concerté
- Participation aux réunions des bureaux d'études concernant les études hydrauliques
- Travail de collaboration et d'échange d'information entre la Chambre d'agriculture et le service rivière du Conseil Général.

Parcelles pilotes de bandes végétalisées

Objectifs : Etudier l'opportunité de déployer de nouveaux ouvrages filtrants sur les chemins d'eau, en alternative aux fascines mortes vieillissantes ou saturées de terre

- Implantation miscanthus-fascines « haies miscanthus » en bande large (10m)
- Identification des parcelles (repérage des sites appropriés, motivation des exploitants, coordination avec les communes...)
 - Sites repérés dans 16 communes
 - Objectif visé 4 km de « haies miscanthus »
- Observation du ruissellement et de l'état des cultures
- Rédaction d'un rapport permettant d'évaluer les expérimentations menées

Erosion et agronomie, animation technique

Objectifs : proposer de nouveaux itinéraires de travail du sol et de conduite de cultures pour protéger les sols de l'érosion.

- Création d'un groupe d'agriculteurs pour la lutte contre l'érosion qui se réunit lors d'un comité technique
- Ce groupe prend appui sur l'expérience des entités sectorielles :
 - Outre forêt
 - Secteur Haguenau - Hochfelden – Brumath – Niederbronn
 - Secteur Kochersberg – Saverne
- Validation d'un logiciel de modélisation de l'érosion suivant l'outil de travail du sol utilisé (outil réalisé par l'ARAA)
- Suivi parcelles de références TCS blé et maïs et Stripp Till
- Formation : l'agriculture de conservation et érosion – JL Forler
- Développement du conseil agronomique : test à la bêche

Expérimentation – Suivi de parcelles

Objectifs : proposer de nouveaux itinéraires de travail du sol et de conduite de cultures pour protéger les sols de l'érosion.

- Essai longue durée - Hochfelden
- Essai travail du sol - Obernai
- Essai TCS et densité de semis – Reimerswiller
- Suivi parcelle TCS – test modélisation
- Dispositif simplifié de reprise du sol au printemps
- Parcelle de démonstration de haies et fascines – placette de démonstration pour les élus

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nb de communes en suivi prioritaire	45
→ Nb plans d'assolement concerté	50
→ Surfaces végétalisées	3000 mètres de bandes vertes ou miscanthus
→ Nb de réunions techniques	1

Financements de l'action :							
Action : Lutte contre l'érosion							
Coût estimé : 242.400 €							
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67	AERM				
	45 000 €	116.400 €	81.000 €				
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP					
	8	3					

Fiche action n°14	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Préserver les sols	
Action 14 B : Diagnostic agronomique	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service environnement - innovation	

Programme prévisionnel 2013

Les agents techniques de la Chambre d'agriculture entretiennent une bonne connaissance du terrain et des systèmes de production, avec diverses compétences techniques et économiques. Ceci leur permet de porter une expertise sur la qualité des sols et leur état de santé, pour préserver ce capital qui se gère sur la durée.

Le cycle du carbone organique est très lent et peut être corrigé sur une durée générationnelle qui nécessite des choix pertinents à long terme pour l'agriculteur qui doit gérer son outil de travail pour une agriculture durable.

Agronomie relations sol-plante

Appui aux conseillers des territoires pour mieux comprendre les facteurs de fertilité intrinsèque des parcelles, au-delà du choix des engrais minéraux de l'année

Relations avec les services expérimentation des laboratoires d'analyses de terre, car de nouvelles méthodes sont en voie de développement (MO Labile, ISMO, FGMO, stabilité structurale..)

Veille technique sur les nouveautés en termes de plantes économes en intrants.

Connaissance des sols et de leur fonctionnement

Proposer aux agriculteurs un diagnostic agronomique afin d'améliorer les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques du sol et de comprendre le problème de « fatigue des sols ». Recueil d'informations de terrain : topographie, type de sol, géologie de base, écoulement de l'eau, flore spontanée, analyse d'une mini-fosse pédologique à la bêche, prélèvement du sol et du sous-sol, afin de définir le système global de la station étudiée.

Cette méthode part d'un mini-profil à la bêche et analyse pour typer le sol et le sous-sol, sur une parcelle.

Elle permet de comprendre l'évolution du sol :

- L'historique des pratiques culturales
- Les observations de l'agriculteur sur le fonctionnement de ses sols
- La définition de l'origine des minéraux (roche-mère et type d'altération)
- La caractérisation de l'état du complexe organo-minéral (liens, nature des fines actives, éléments stabilisants, nature des humus), des équilibres organiques (accumulation - minéralisation - humification), de la disponibilité en nourriture (réservoir, activité microbienne), de l'état physique et de l'atmosphère du sol (structure, texture, sensibilité au tassement)

Anticiper le changement climatique et stocker utilement du carbone (humus)

Veille technique, étude prospective sur le devenir des matières organiques dans les sols à moyen terme (MO générant de l'activité microbienne intense, MO génératrice d'humus, MO insolubles non valorisée par l'agriculture)

Participation à un groupe national de conseillers des Chambres d'agriculture utilisant des méthodes de suivi de l'activité biologique et physique des sols.

Participation à un groupe régional de réflexion scientifique « Activité biologique des sols animé par Alsace Vitae auquel participe la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin, l'ARAA, l'université de Haute Alsace, le laboratoire SADEF, le CRITT RITMO, l'OPABA, l'ITADA, le SMRA68, l'UMR-INRA de Colmar-Nancy et le Lycée de Wintzenheim.

Indicateurs : → Nb de diagnostics agronomiques	Prévisions 2013 : 20
--	--------------------------------

Financements de l'action :							
Action : Diagnostic agronomique							
Coût estimé : 60.600 €							
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67					
	30.000 €	30.600 €					
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP					
	5	0,75					

Fiche action n°15	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Préserver les sols	
Action 14 C : Suivi agronomique des épandages de déchets organiques	
Public concerné : Agriculteurs – collectivités et industriels producteurs de boues	
Service à contacter pour cette action : Service Environnement - innovation	

Programme prévisionnel 2013

Le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture se sont engagés dans le sens d'un développement durable de la valorisation biologique des résidus organiques en agriculture, basé sur une exigence forte de qualité globale des filières. Pour cela une troisième convention cadre a été signée en 2010 et fixe les thématiques de travail de la Mission Déchets et Matières Organiques à savoir :

- Faire progresser la valorisation locale des boues
- Concilier la valorisation de la MO avec la protection des sols et les ressources en eaux
- Contribuer à la mise en place de filières pour les déchets produits par l'agriculture
- Développer une vision globale des matières organiques du département

Les actions prioritaires

- Expertise technique des dossiers au titre de l'Organisme Indépendant
Des avis techniques seront apportés aux études déposées au fur et à mesure (EP, PPE, Bilan, etc.) aux filières agricoles et non agricoles
- Conseil et accompagnement des producteurs et utilisateurs dans une démarche d'amélioration
Poursuite de la démarche : suivi des producteurs - Information des agriculteurs - Enquête de perception auprès des utilisateurs
- Mise en œuvre du schéma « boues »
Poursuite des réflexions sur la mutualisation
- Gestion concertée de l'espace agricole
- Traçabilité, centralisation et valorisation des informations
Développement d'une nouvelle version du logiciel T@boue; réalisation des bilans annuels des filières (boues urbaines et sous-produits industriels)
- Suivi de la qualité des sols (points de suivi, MO, phosphore) et de leur aptitude à l'épandage
60 points de suivi qui bénéficient d'une analyse de sol tous les 5 ans. Récupération des analyses de terre des producteurs de boues. Impacts des épandages sur la qualité des sols : poursuivre les diagnostics sur la structure des sols selon la méthode BRDA.
Développement d'un outil interne d'aide à l'évaluation de l'aptitude des sols à l'épandage ; valorisation des études pédologiques disponibles

Les actions complémentaires

- Recueil et diffusion d'informations à caractère technique et réglementaire
Observatoire des coûts. Affinage expertise compostage, méthanisation.
- Observatoire des sous-produits organiques et recensement des déchets de l'agriculture
Gestion de la BDD effluents d'élevage, sensibilisation à l'analyse des effluents – Valorisation de l'annuaire des matières organiques (PPGDND, information des conseillers agricoles) – Mise à jour de l'étude offre/débouchés de la MO avec les données RGA 2010.
Réalisation de fiches de synthèse par type de déchets et participation à l'organisation des collectes de plastiques agricoles.
- Echanges d'expériences interdépartementales
Collaboration avec le Haut-Rhin : réunions d'échanges entre producteurs (séchage solaire, lits plantés, compostage,...). Plusieurs journées d'échanges prévus entre Organismes Indépendants du Bassin

- Acquisition de références sur des installations particulières (compostage, méthanisation,...)
Suivi d'installations de compostage et méthanisation : provenance des matières premières, enregistrements d'analyses de composts
- Communication : interne – externe : CG 67 : Tout le Bas-Rhin/CA 67 : bilan annuel ou EAV.
Mise en œuvre d'actions de communication

<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Nb d'avis concertés avec le CG 67 → Nb de contacts agriculteurs → Livrables 	<p>Prévisions 2013 :</p> <p>75 50 Bilans annuels et fiches-guides</p>
---	--

Financements de l'action :								
Action : Suivi agronomique des épandages de déchets organiques								
Coût global : 149.480 €								
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67						
	106.000 €	43.480 €						
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP						
	3	1.85						

Fiche action n°16	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Préserver la qualité de l'air	
Public concerné : Agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service Environnement - innovation	

Programme prévisionnel 2013

Contexte : L'agriculture représente 16% des émissions d'oxyde d'azote et 31% des émissions de particules PM10 en Alsace. L'ammoniac émis lors des épandages agricoles peut se combiner avec des oxydes d'azote d'origine routière pour former du nitrate d'ammonium qui peut contribuer fortement aux concentrations de particules.

Afin de pouvoir adapter les outils de gestion aux enjeux (dépassements de normes, contentieux en cours, contentieux à venir), les évolutions suivantes sont engagées :

- Dans le cadre du **Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie** : Prise en compte transversale des problématiques atmosphériques avec gestion des antagonismes ; par exemple comment consolider la filière bois-énergie régionale tout en limitant son impact sur les émissions de particules
- Révision et renforcement des **Plans de Protection Atmosphérique** : La **circulaire ministérielle du 7 septembre 2010** demande aux Préfets de renforcer très rapidement les PPA et en particulier d'étudier la faisabilité de mise en place de **Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air**, dans les agglomérations faisant l'objet du contentieux PM10
- Renforcement de la **gestion des épisodes de pollution par les particules** : Le **décret 2010-1250 du 21 octobre 2010 abaisse les seuils d'information et d'alerte pour les particules**; le déclenchement des procédures d'information de la population sera donc plus fréquent, avec dans certains cas mise en œuvre de mesures d'urgence en cours de discussion et qui concernent les secteurs de l'agriculture, résidentiel / tertiaire, industriel, des transports
- Concernant les oxydes d'azote, **doublément du taux de la TGAP pour les NOx en 2011 et triplement en 2012.**

La Chambre d'agriculture, en partenariat avec l'ASPA, s'efforcera, dans le cadre des conseils délivrés aux agriculteurs, d'intégrer la problématique qualité de l'air. Ces préconisations sont ciblées sur les pratiques les plus à risques en matière d'émissions d'ammoniac dans un premier temps.

Il s'agira de :

- Limiter les risques de volatilisation lors des épandages de lisiers riches en ammoniac par l'injection directe au sol et de promouvoir l'utilisation de pendillards
- De limiter dans tous les cas la période entre l'apport au sol et l'enfouissement
- D'utiliser une forme d'engrais azoté de type « Ammonitrate » en remplacement de la forme « Urée » beaucoup plus sensible à la volatilisation. Une expérimentation menée dans le cadre du projet INTERREG « INDEE » permettra d'évaluer et de quantifier ce risque

La Chambre d'agriculture participera au comité technique de l'action « suivi des produits phytosanitaires dans l'air » en Pays d'Alsace Centrale et intégrera dans ses préconisations les bonnes pratiques en matière de pulvérisation.

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nombre de fiches conseils spécifiques diffusées	1
→ Nombre de démonstrations d'épandage-enfouissement de lisier organisées	1
→ Nombre de comités techniques « phytosanitaire »	2

Financements de l'action :								
Action : Préserver la qualité de l'air								
Coût global : 8.080 €								
Financeurs et montants demandés	Conseil Général	CA 67						
	5 000 €	3.080 €						
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP						
	1	0,1						

4. COMMUNICATION ET PROMOTION

Fiche action n°17	
Organisme : Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	Exercice : 2013
Enjeu : Promotion de l'agriculture et des produits du terroir	
Public concerné : Grand public, décideurs et agriculteurs	
Service à contacter pour cette action : Service communication	

Programme prévisionnel 2013

La Chambre d'agriculture a pour mission de représenter la profession agricole auprès du grand public et des décideurs. Elle engage à ce titre un programme de communication visant à promouvoir l'agriculture et les productions locales. La mise en œuvre des actions de communication est assurée en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles et notamment les interprofessions.

- **Le Salon international de l'agriculture à Paris :**
Ce salon, vitrine de l'agriculture française, est l'occasion de présenter la richesse et la diversité des productions agricoles et agro-alimentaires alsaciens. L'espace coordonné par la Chambre d'agriculture assure ainsi la promotion du terroir alsacien, mais également de ces attraits culturels et touristiques. Cette manifestation est organisée en partenariat avec les collectivités territoriales et les instances en charge du tourisme.
En 2013, la Chambre d'agriculture engagera une réflexion sur la mise en œuvre d'un nouvel espace permettant à l'Alsace de gagner en lisibilité. En parallèle à cette modernisation, une politique de recrutement a été engagée pour développer le nombre d'exposants fermiers.
- **La Foire européenne de Strasbourg :**
Sur plus de 2 000 m², la Chambre d'agriculture met en avant les différentes filières du monde agricole ainsi que leurs produits. Chaque année la présence agricole est saluée par le grand public. Plus d'une trentaine d'acteurs professionnels sont présents pour expliquer leur métier, présenter la diversité des productions, les spécificités et le savoir-faire d'une profession profondément ancrée au territoire.
- **Journée de la rentrée économique Alsacienne :**
Organisée en lien avec la Chambre des Métiers et la Chambre de commerce et d'industrie, cette manifestation vise à développer les relations inter-consulaires ainsi que les échanges entre les professionnels (agriculteurs, artisans, commerçants et industriels) sur des problématiques communes.
- **Participation à des manifestations :**
 - Manifestations d'élevage (festival de l'élevage, fête du mouton, concours de Lorentzen...)
 - Tour des fermes de la CUS
 - Fermes ouvertes du réseau Interbovi Alsace
 - BiObernai et BiObernai pro
- **Publications :**
 - Rapport annuel d'activité de la Chambre d'agriculture
 - Publications techniques hebdomadaires dans l'Est agricole et viticole
 - Publication de brochures technico-économiques (Progrès et réalités, Préconisations cultures...)

Indicateurs :	Prévisions 2013 :
→ Nb de manifestations organisées	6
→ Nb de filières agricoles partenaires	25

Financements de l'action :									
Action : Promotion de l'agriculture et des produits du terroir									
Coût estimé : 121 200 €									
Financiers et montants demandés	Conseil Général	CA 67							
	23 600 €	97 600 €							
Moyens nécessaires	Nombre de personnes	ETP							
	3	1,5							

➤ **TABLEAU RECAPITULATIF**

CONTRAT D'OBJECTIFS PREVISIONNEL 2013

		Montant prévisionnel 2013
	N° 1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
1	Installation des Jeunes Agriculteurs	103,9
2	Développer la compétitivité des exploitations	95
3	Mise en œuvre d'un observatoire économique	13,6
4	Accompagner les filières végétales	161,6
5	Accompagner les filières animales	83
6	Développement de l'agriculture biologique	59,5
7	Développer l'approvisionnement local	20
	TOTAL I	536,6
	2. AGRICULTURE ET TERRITOIRES	
8	Préserver le foncier agricole	40
9	Développement local	60
	TOTAL II	100
	3. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	
10	Protéger la ressource en eau	209
11	Améliorer l'efficacité énergétique en agriculture	68
12	Protéger les milieux et les espèces	36
	Préserver les sols	
13	* lutte contre l'érosion	45
14	* diagnostic agronomique	30
15	* suivi agronomique des épandages de déchets organiques	106
16	Préserver la qualité de l'air	5
	TOTAL III	499
	4. COMMUNICATION ET PROMOTION	
17	Promotion des produits, des hommes et des territoires	23,6
	TOTAL IV	23,6
	TOTAL V	
	TOTAL CONTRAT D'OBJECTIFS	1159,2